

Philippe HAMEAU\* et Daniel VAILLANT\*\*

## L'ABRI N° 2 DE PIERRE ROUSSE (BEAUREGARD-BARET, DRÔME)

**Résumé:** L'abri n° 2 de Pierre Rousse est un site orné de peintures schématiques au pied desquelles un sondage a restitué du mobilier archéologique. La figure qui domine est la ligne brisée, caractéristique des abris peints de la Drôme. Plusieurs autres figures montrent un cas d'association de signes qui n'est connu que dans une cavité peinte du Var. Le matériel lithique et céramique semble constituer les vestiges d'un rituel assez proche des pratiques funéraires.

**Resumen:** El abrigo núm. 2 de Pierre Rousse (Piedra Roja) es una estación con pinturas esquemáticas. Un sondeo efectuado al pie de las pinturas ha proporcionado materiales arqueológicos. La figura dominante es la línea quebrada, característica de los abrigos pintados de la Drôme. Otras varias figuras muestran un caso de asociación de signos que sólo se conoce en una cavidad ornada del Var. Los materiales líticos y cerámicos recuperados parecen constituir los vestigios de un ritual ligado a las prácticas funerarias.

### I. PRESENTATION

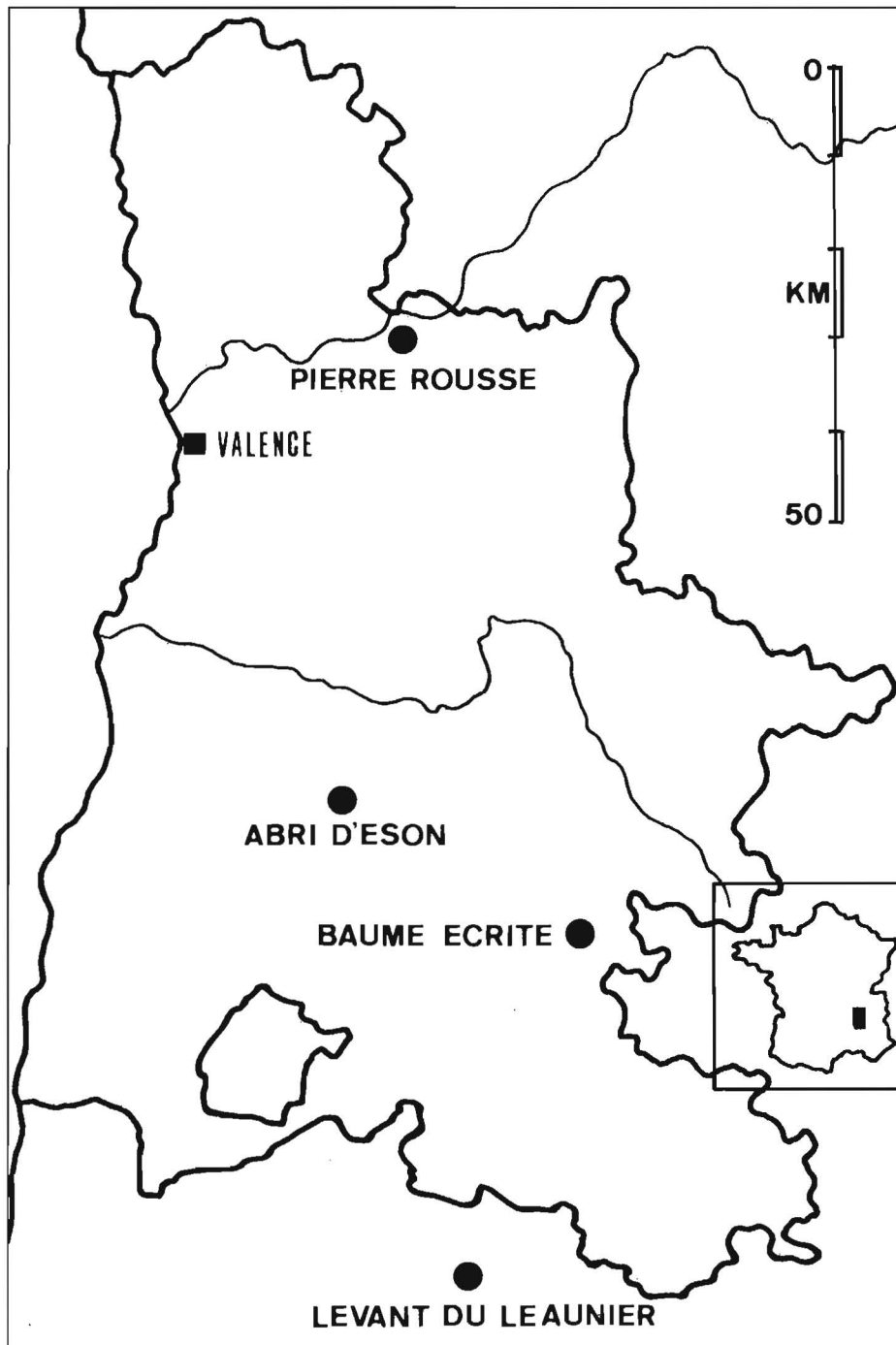
#### 1. LE SITE

L'abri n° 2 de Pierre Rousse est un petit porche creusé au pied de la barre sommitale qui surplombe le ravin de Tête d'Homme sur la commune de Beauregard-Baret (Drôme). Le site est exposé au sud. La falaise mesure une cinquantaine de mètres de haut et est composée des calcaires du Valanginien supérieur. L'altitude du site est de 750 m, au-dessus d'un talweg à 550 m environ. On y accède par un sentier étroit et escarpé qui s'écarte du chemin goudronné quelques centaines de mètres en amont du Passage du Tour.

---

\* E.R.A. 36 du C.R.A du C.N.R.S., 14. av. Frédéric Mistral F83136 Forcalqueiret.

\*\* SAVOIR, Le Logisson F07000 Saint-Julien en Saint-Alban.



**Fig. 1.**— Localisation du site de Pierre Rousse et des trois abris ornés de lignes brisées du département de la Drôme.

Le porche proprement dit mesure 10 m de large et 8 m de profondeur pour une hauteur sous auvent de 3 m. Devant cette partie couverte, un éboulis s'est formé avec les blocs tombés de la falaise. Cet amas de pierres a du être grossièrement arrangé pour accroître la surface abritée et constituer une limite autant qu'un moyen de canaliser le troupeau en cas de parcage des bêtes. Les parois de l'abri sont de teinte grise. Elles sont orangées dès que l'on sort du surplomb, accidentées dans la partie occidentale du pied de la falaise et lisses du côté oriental. Les figures ont été peintes sur support orangé uniquement tant accidenté que lisse. On les observe donc à droite et à gauche du renforcement. On compte deux autres porches à l'est de l'abri n° 2, aux parois également lisses et orangées, mais qui n'ont pas été ornées.

## 2. LES PEINTURES

Les figures à l'ouest de l'abri sont résiduelles. Elles se sont estompées avec le temps et il n'est pas évident que leur disparition soit due à une desquamation de la paroi. On en donne l'inventaire par le tableau suivant.

Tableau A

n.° fig.	description	teintes Pantone	hauteur au sol
01	traces	?*	1,70 m
02	traces	?	1,70 m
03	traces	?	1,70 m
04	traces	?	1,20 m
05	traces	?	1,10 m
06	traces	?	0,60 m
07	traces	?	0,60 m
support		156U	

\* Les pigments sont trop absorbés par le support pour que l'on puisse les analyser avec le Pantone.

Les figures peintes à l'est du renforcement sont les plus complètes bien que le support soit fortement desquamé au-dessus et au centre du panneau. Les parois sont lisses à légèrement striées à la suite du frottement de la paroi par les blocs qui peu à peu s'en sont détachés. La paroi représente en quelque sorte un miroir de faille. Cette paroi est oblique à 25° par rapport à la verticale et est parcourue de plusieurs coulées de calcite, à gauche du panneau notamment. Celui-ci représente une surface ornée de 3 m de large sur 2,20 m de hauteur. L'inventaire des figures est donné comme suit :

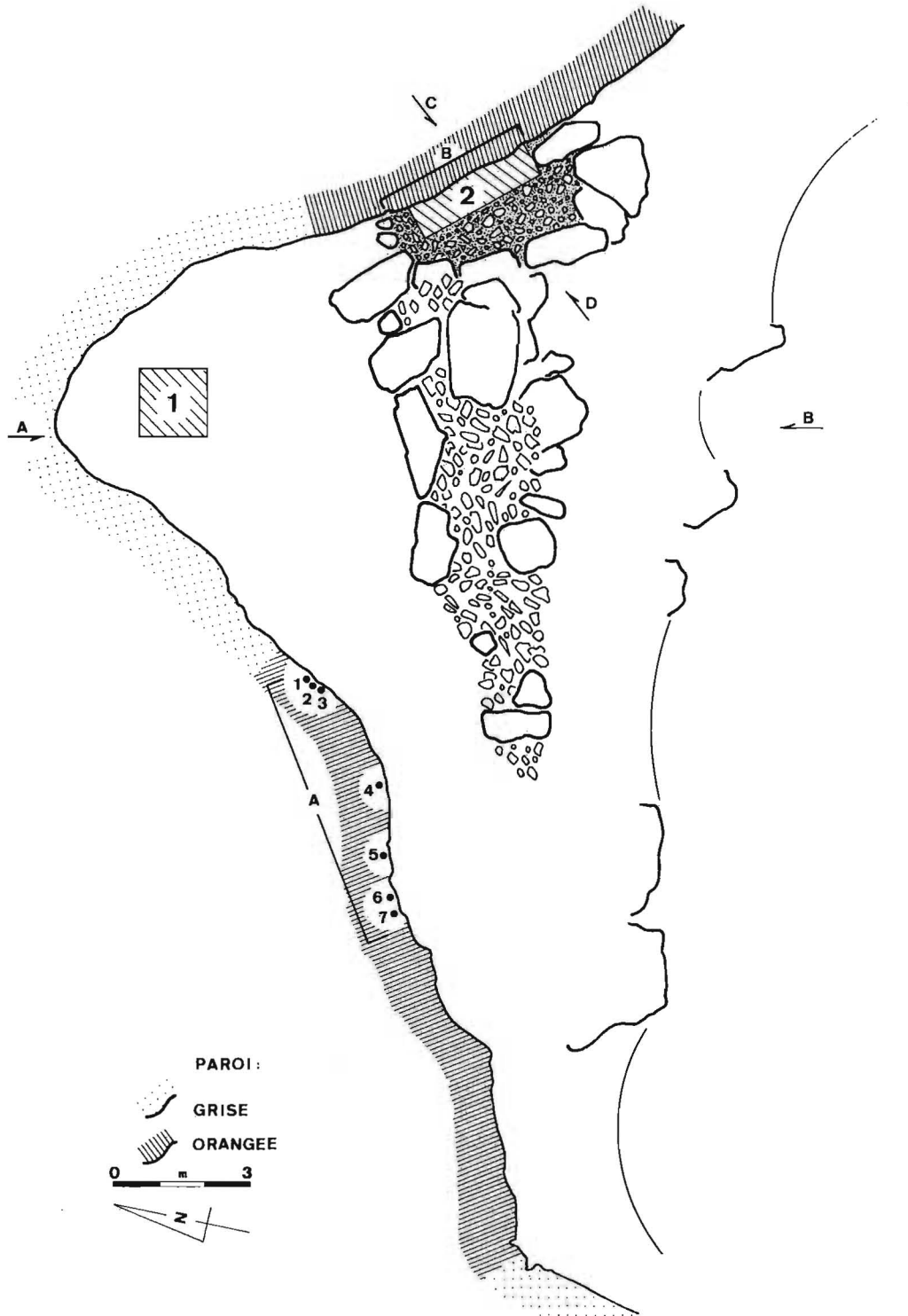


Fig. 2.— Plan du site de Pierre Rousse. Localisation des sondages 1 et 2 et des deux zones ornées A et B.

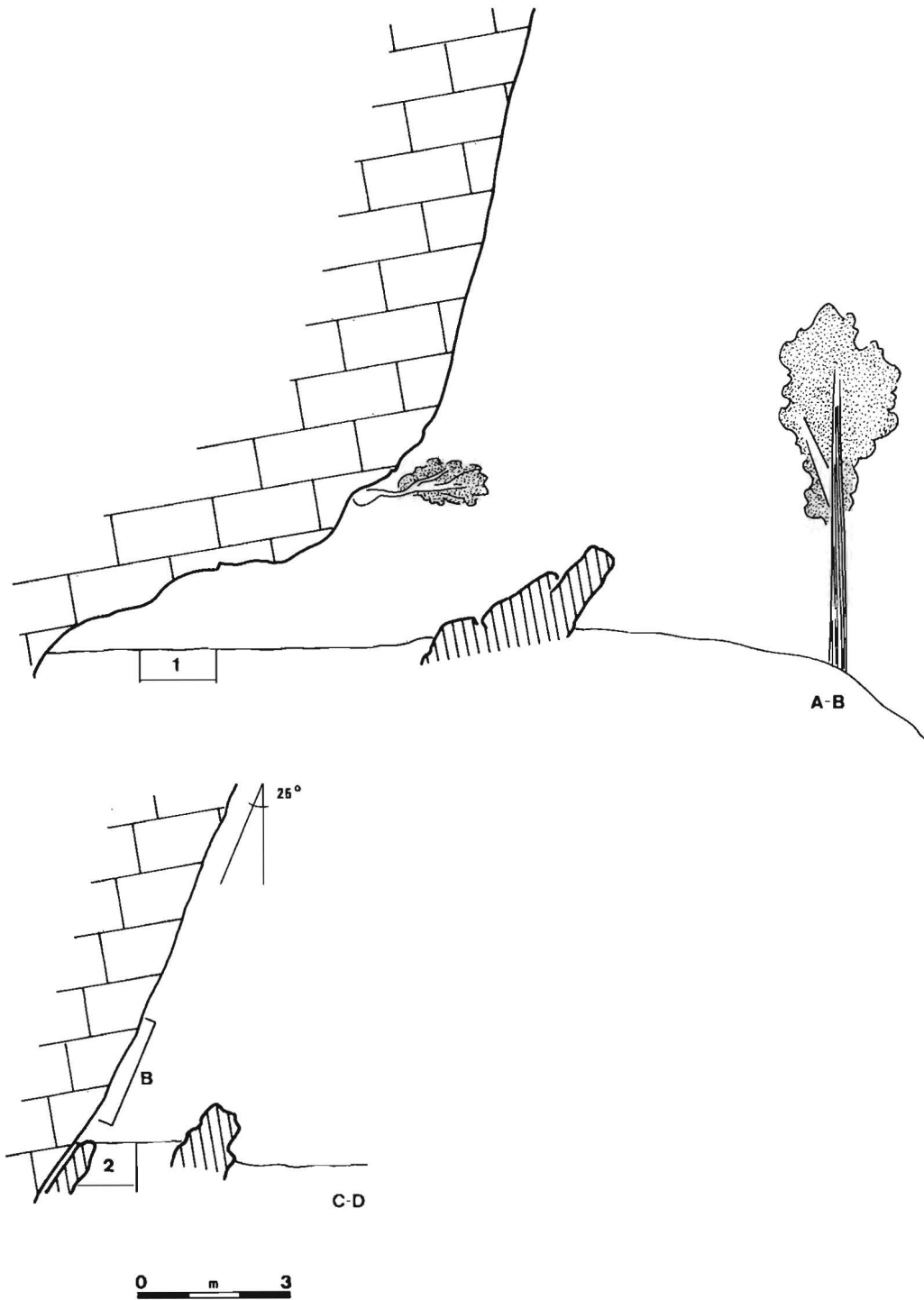


Fig. 3.- Coupes de l'abri n° 2 de Pierre Rousse.



Fig. 4.- Transcription du panneau B de Pierre Rousse.

A: paroi desquamée.

B: dépôts de calcite.

Tableau B

n.° fig.	description	teintes Pantone	dév. vert	dév. hor.	hauteur au sol
01	punctuations disposées selon une forme ovale	170U/	13 cm	17 cm	2,30 m
02	traits horizontaux droits ou courbes et ponctuation	1775U/	14 cm	24 cm	2,05 m
03	signe scalariforme, signe en U et punctuations	1775U/1655U	19 cm	17 cm	1,90 m
04	ligne brisée horizontale	1775U/		30 cm	1,75 m
05	ligne brisée horizontale	1775U/		62 cm	1,65 m
06	trait vertical et forme quadrangulaire	1775U/	20 cm		1,55 m
07	trait vertical et forme quadrangulaire	1775U/	21 cm		1,55 m
08	trait oblique et figures non interprétable	1775U/	14 cm		1,40 m
09	trait curviligne et traits verticaux	1775U/	9,5 cm	6,5 cm	1,40 m
10	signe en U	1775U/	5 cm		1,50 m
11	figure non interprétable	1775U/	7,5 cm	5,5 cm	1,30 m
12	ligne brisée horizontale	1775U/		20,5 cm	1,05 m
13	lignes brisées horizontales, ponctuation et signe en U	1775U/	13 cm	11,5 cm	1 m
14	trait oblique	1775U/	6,5 cm		0,90 m
15	ligne brisée horizontale sous une ligne horizontale	1775U/	11 cm	21 cm	0,80 m
16	trait courbe	1775U/	11 cm		0,85 m
17	série de punctuations	1775U/	14 cm	8 cm	0,65 m
support		156U/			

### 3. LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Nous avons procédé à un sondage de 1,50 m de côté au centre de la zone abritée et un second de 1 m x 1,50 m sous les figures de la paroi orientale.

Le premier n'a restitué aucun vestige archéologique. Nous l'avons entrepris jusqu'à la profondeur de 0,60 m bien qu'il ait été évident dès le sommet de la couche 3 que nous atteignons le niveau stérile immédiatement sus-jacent au substrat calcaire.

La stratigraphie relevée est la suivante:

1. sédiment brun à gris très pulvérulent
- 2a. sédiment brun moyen mêlé de cendres

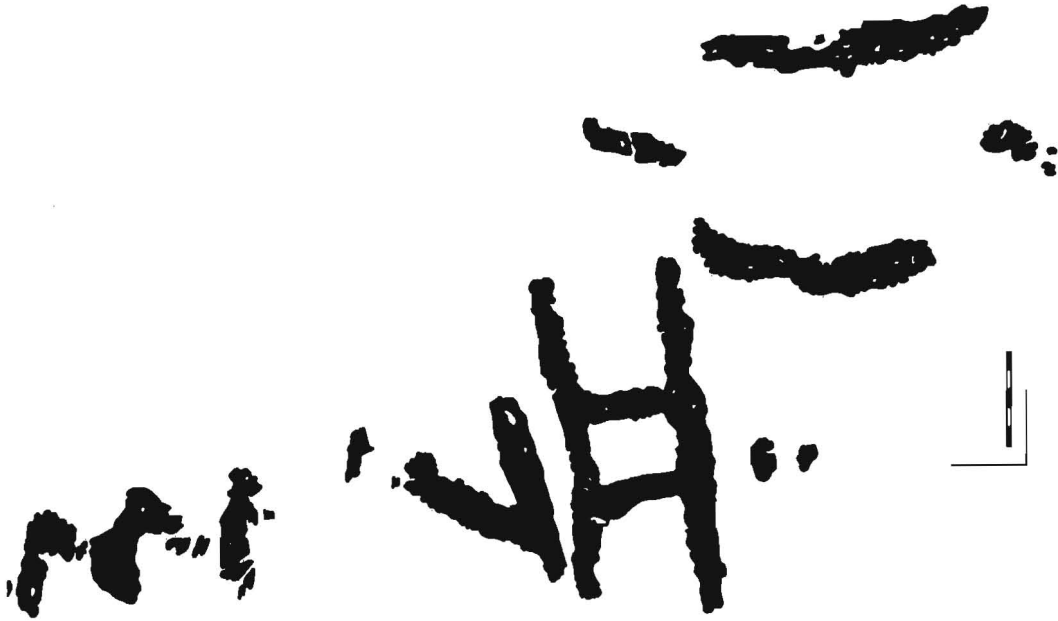


Fig. 5.- Figures 2, 3 et 4 du panneau B.

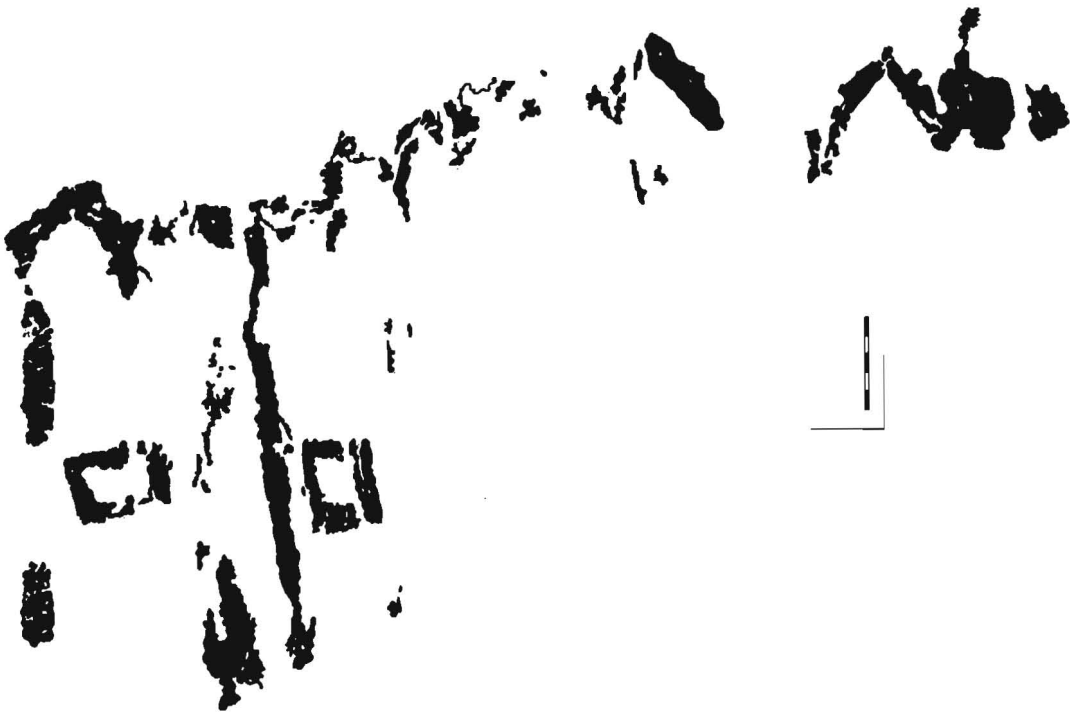


Fig. 6.- Figures n° 5, 6 et 7 du panneau B.



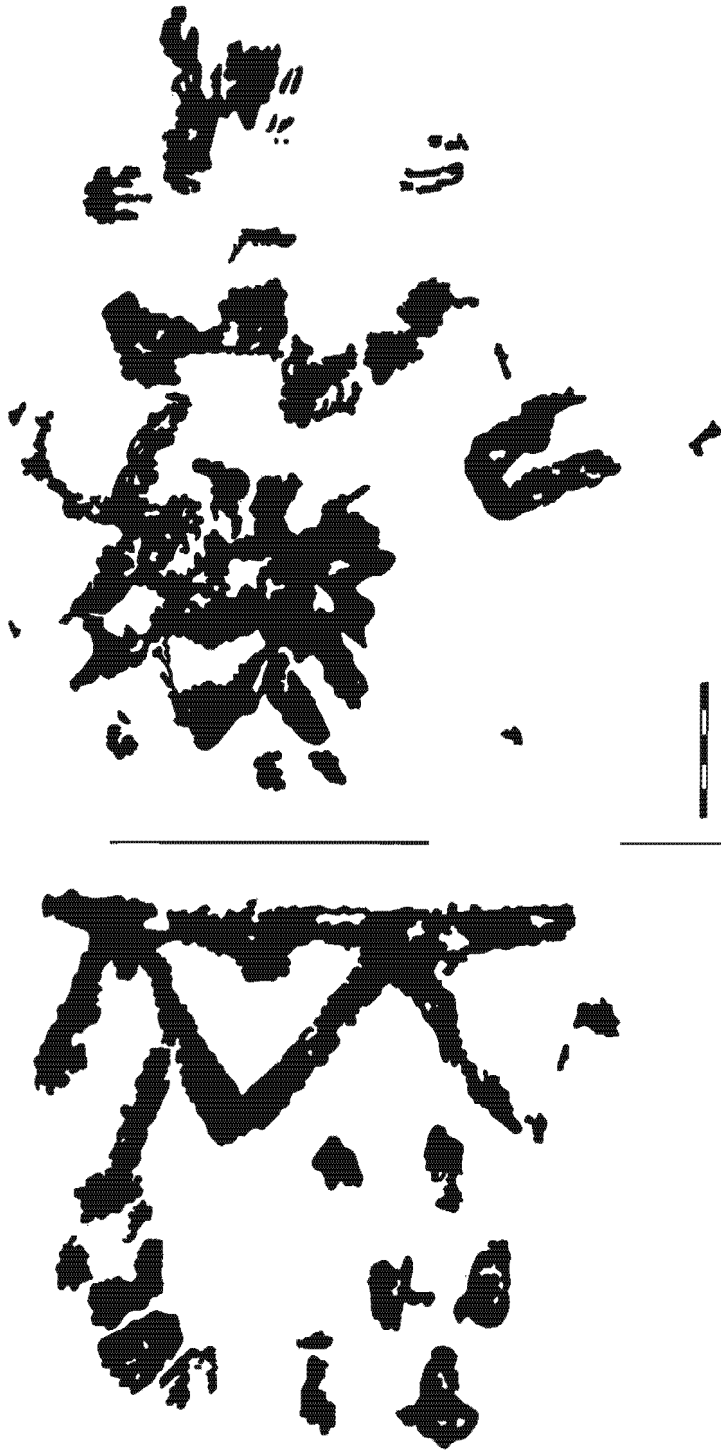


Fig. 7.- Figures n° 13, 15 et 17 du panneau B.



Fig. 8.- Figures n° 1, 9 et 8 du panneau B.

- 2b. sédiment brun très clair très compacté à l'ouest de la couche 2a, on observe une lentille où alternent cendres et charbons
3. argile claire mêlée de petits graviers dans sa partie supérieure

Le deuxième sondage montre un mélange de cendres, de quelques charbons de bois et d'une matrice pulvérulente où doivent se mêler poussières d'origine éolienne et humus. Les pierres de modules divers, issues de la dégradation de la paroi, sont extrêmement abondantes. Certaines présentent des traces de rubéfaction voire se fracturent, sans doute pour avoir été au contact d'un feu violent. L'hétérogénéité des sédiments supérieurs du sondage n° 2 est peut-être due à des superpositions multiples de petites poches cendreuses, à des petits amas juxtaposés, et dont la texture est trop lâche pour permettre l'individualisation à la fouille. Ces sédiments d'une puissance de 0,30 m environ reposent sur une couche brun clair très compacte correspondant à la couche 3 observée dans le premier sondage.

Le matériel archéologique a été recueilli dans la couche pulvérulente du sondage n° 2.

### **Industrie lithique**

Ont été mis au jour, une lamelle brute et treize lamelles retouchées, deux éclats bruts et quatre éclats retouchés. Deux fragments d'une même lamelle recollent. Le débitage lamellaire par pression est le mode de débitage le mieux représenté puisqu'il concerne 11 éléments sur 14. Toutefois, certaines pièces débitées par pression portent aussi les stigmates d'enlèvements par percussion ; il s'agit sans doute plus de réfections de la table laminaire que de l'existence de plusieurs stades d'exploitation du nucléus. Il n'apparaît en effet aucune chronologie dans les modes de débitage. Aucune des lamelles n'a fourni les preuves d'un traitement thermique du nucléus initial. En revanche, les 6 éclats sont difficiles à replacer dans la chaîne opératoire.

L'une des lamelles porte les traces d'un micropoli bifacial sur l'arête gauche et, moins évident, sur l'arête droite. Le micropoli du bord gauche est typique du travail des végétaux et les stries parallèles au bord pourraient indiquer un mouvement longitudinal. Le sciage est probable (HELMER, 1983). L'examen au microscope de toutes les pièces nous fait supposer l'utilisation de quatre autres éléments lithiques, deux éclats et deux lames. Le micropoli y est trop peu développé pour que l'on puisse en tirer quelque conclusion.

### **Céramique**

Nous avons retrouvé 20 tessons dont 2 bords et un fragment de carène légère. Nous estimons à 6 le nombre minimal de récipients. Aucune forme n'est reconstituable graphiquement. On compte néanmoins un pot de petite taille (10,5 cm de diamètre à l'embouchure), probablement une tasse, dont la lèvre est biseautée côté interne. La pâte est cuite de façon homogène jusqu'au cœur. Les épidermes ont une teinte beige et présentent un polissage soigné. Un second récipient de taille moyenne (18 cm de diamètre à l'embouchure) a sans doute une fonction culinaire, supposée par ses parois droites et sa panse épaisse. La pâte grossièrement dégraissée à la calcite est cuite de façon homogène. La teinte noire des épidermes est rehaussée par un lissage correct non suivi de polissage. Il n'y a pas de récipient de stockage. Les tessons expriment les restes de 3 récipients de petite taille et 3 récipients de taille moyenne. C'est une vaisselle d'u-

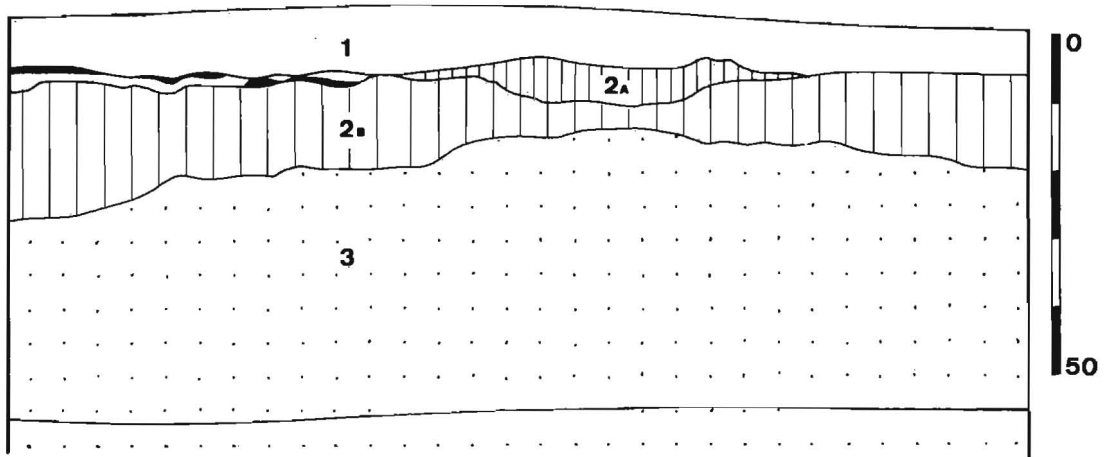


Fig. 9.— Coupe stratigraphique du sondage 1 de Pierre Rouse.

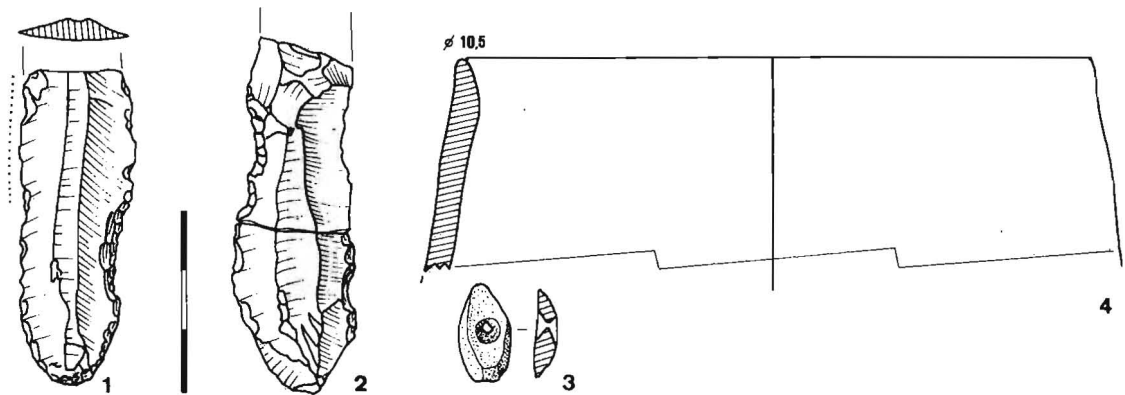


Fig. 10.— Matériel recueilli dans le sondage 2 de Pierre Rouse:  
1 et 2 lames en silex, 3 perle en os, 4 céramique fine.

sage courant, très fragmentée, ayant subi l'érosion de ses surfaces et même de ses arêtes, peut-être à la suite d'un séjour prolongé à l'air libre.

### **Parure**

Il a été retrouvé une perle en os, façonnée sur une esquille que l'on a biseauté puis polie. La perforation a été faite à partir des deux surfaces. On note aussi un éclat de quartz hyalin de 1,2 cm de long.

### **Faune**

On dénombre 27 os ou fragments osseux animaux dont 4 sont brûlés. Ces os présentent un émoussé de leurs arêtes et aucun ne porte de traces de découpe.

L'abri n° 2 de Pierre Rousse constitue un nouveau jalon de l'art schématique postglaciaire dans le sud de la France. Cette expression artistique est désormais connue dans une quarantaine de sites dont l'analyse a permis d'exprimer les principales caractéristiques (HAMEAU, 1989). Toutefois, c'est dans la Péninsule ibérique que les sites ornés de telles figures sont les plus nombreux. L'emplacement du site n'est pas fortuit. Il répond à de nombreuses exigences, qu'elles soient d'organisation des terroirs ou simplement de configuration du terrain. Les figures exprimées par la peinture sont issues d'un corpus restreint et répondent à une symbolique régie par des lois rigoureuses. La connaissance de ces principes permet de formuler quelques hypothèses interprétatives. Le mobilier censément associé aux peintures donne quelques indications chronologiques sur celles-ci mais doit essentiellement permettre d'évoquer les pratiques culturelles qui lui sont liées.

## **II. IMPLANTATION DU SANCTUAIRE**

L'abri n° 2 de Pierre Rousse est en position élevée. L'expression "sites remarquables" est souvent employée pour exprimer la situation de tels sanctuaires mais elle ne correspond en fait qu'à 17% d'entre eux. En revanche, la vue est dégagée vers le sud, de l'est à l'ouest, comme c'est le cas pour 98% des sites peints. Cette exigence d'une orientation en fonction du soleil explique que toutes les cavités d'une même vallée ou d'une même barre sommitale ne soient pas systématiquement choisies pour l'ornementation. Elle nous rappelle l'orientation des dolmens. Bien entendu, d'autres contraintes, de parois notamment, peuvent contribuer à la désaffectation de certains abris.

La prédilection des Préhistoriques va en effet aux supports de teinte ocrée. Le toponyme Pierre Rousse est à ce titre révélateur tout comme celui des Roches Rouges qui signale l'abri peint d'Eson (Pont-de-Barret, Drôme). La coloration est naturelle dans la plupart des cas. Toutefois, l'analyse des pigments a confirmé que la paroi grise de l'abri A des Eissartènes (Le Val, Var) a été badigeonnée d'ocre préalablement à la réalisation des figures (HAMEAU, 1995). Le site de Pierre Rousse est picturalement un site de pied de falaise et non un abri au sens littéral du terme puisque les parois grises du renforcement n'ont pas été ornées. La zone abritée n'a pas été occupée pour autant. C'est là une caractéristique des abris peints, réservés à l'art et

ses manifestations annexes, et éloignés des habitats. Bien que la prospection des abords de l'abri n° 2 de Pierre Rousse ait été superficielle, la localisation du site nous laisse imaginer un abri entouré de bois et éloigné des habitats permanents de la plaine et de leurs champs. Les abris voisins de l'abri peint ne présentent eux-mêmes aucun remplissage ou mobilier susceptibles d'évoquer une occupation des lieux fut-elle ponctuelle. Comme on le constate pour la plupart des abris peints, Pierre Rousse était sans doute au coeur d'une zone prioritairement dévolue aux activités cynégétiques. Le resserrement du vallon que constitue le Passage du Trou est aujourd'hui encore le passage obligé du gibier vers les points d'eau en même temps que le poste d'observation des chasseurs.

### III. ORNEMENTATION DU SANCTUAIRE

On ne peut pas tirer beaucoup d'enseignements des figures du panneau A, à l'ouest de l'abri. Il est surprenant que certaines d'entre elles soient peintes si près du sol à moins que celui-ci ait été beaucoup plus bas à l'origine. C'est peu probable. Le support se prête mal à l'extension des figures mais il présente l'avantage de compartimenter celles-ci. Le même découpage est observable pour les figures de l'abri d'Eson (Pont-de-Barret, Drôme) (HAMEAU, 1992).

Le panneau B offre en revanche de nombreux éléments à notre analyse.

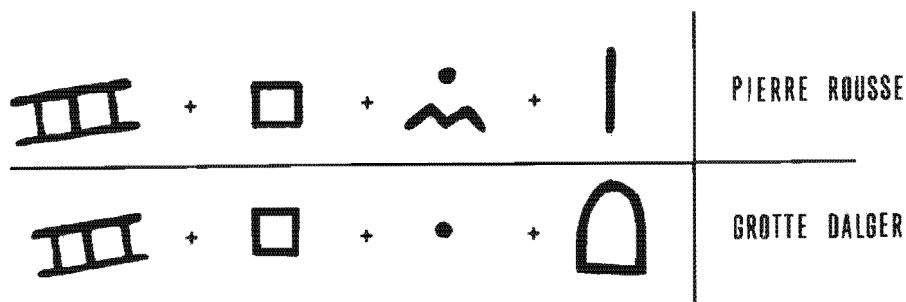
Les peintures ont été réalisées sur un support en cours de desquamation, observation qui résulte de la position de la figure n° 10. On constate par ailleurs qu'il y a peu de figures dont une partie soit manifestement tombée en même temps que le support. Les figures partielles ou difficilement reconstituables sont plutôt, soit altérées par l'érosion, soit masquées ou absorbées par le concrétionnement. L'ensemble des figures a été réalisé semble-t-il au doigt avec un pigment de même nature (hématite ?) ce que traduit la régularité des observations chromatiques. Il s'agit d'un rouge carmin qui fonce peu en le mouillant (essai sur la figure n° 3 uniquement). Seule la figure n° 1 s'écarte du groupe par sa teinte rosée.

La figure qui domine est la ligne brisée (ou zigzag) horizontale. Elle est simple dans trois cas. Elle est triple, en un emboîtement vertical, pour la figure n° 13. Elle est ordonnée en fonction d'une ligne droite horizontale pour la figure n° 15.

Ce motif est connu, sans être fréquent, en Espagne où existent même des exemples de lignes brisées emboîtées (Covacho de Laborta ou Covacho de Barfaluy I, province de Huesca). En France, il constitue une des caractéristiques des sites peints du département de la Drôme puisqu'on le connaît à Baume Ecrite (Pommerol), à l'abri d'Eson (Pont-de-Barret) et à la grotte du Levant du Leunier (Malaucène, nord du Vaucluse). Pierre Rousse est donc le quatrième site orné de lignes brisées en même temps que le plus septentrional du groupe. Les lignes brisées emboîtées existent aussi à l'abri d'Eson (figure n° 16 notamment) et les lignes brisées en pendentif d'une ligne horizontale sont présentes à Baume Ecrite (figure c du panneau 1).

Ces figures se retrouvent encore sur les stèles dites à chevrons de Provence et sur les plaquettes de schiste des structures sépulcrales collectives de la Péninsule ibérique. Leur association ou leur substitution systématique au signe soléiforme nous ont amené à envisager une signification commune aux deux signes. Au sein d'un cycle philosophique dont les trois pôles seraient la Vie (active), la Mort et la Fécondité, la ligne brisée aurait un sens eschatologique (HAMEAU, 1989 et 1992).

Si cette façon d'exprimer picturalement la Mort est à mettre au compte des populations préhistoriques de la Drôme, d'autres signes et associations de signes élargissent l'aire culturelle. En effet, Pierre Rousse partage avec la grotte Dalger (Ollioules, Var) la représentation du signe scalariforme et du carré. Dans les deux cas, ces signes accompagnent d'autres figures dans une relation que nous exprimons comme suit :



La seule différence entre les deux associations de signes réside dans la dernière figure. Il s'agit à Pierre Rousse d'un simple bâtonnet qui représente, à notre sens, la simplification extrême du personnage masculin (HAMEAU, 1989). Par contre, la grotte Dalger exprime l'"idole", cet être plus connu par les statues-menhirs et autres dalles anthropomorphes, figurée sous une forme également simplifiée. C'est qu'il s'agit d'un art schématisé, c'est-à-dire d'une expression où les figures réalistes sont transformées en de simples pictogrammes. Conformément à nos hypothèses, la disparité des deux chaînes associatives viendrait de ce que Pierre Rousse place le discours philosophique sur un plan terrestre tandis que la grotte Dalger met le sien —ou du moins la partie du sien qui nous intéresse— au niveau supranaturel. Pierre Rousse a l'homme pour vecteur de son expression philosophique tandis que la grotte Dalger prend pour catalyseur de la sienne un être supérieur à l'homme.

De nombreux sites ornés, gravés ou peints, expriment l'existence de ces deux niveaux d'expression. Dans le détail, les deux formules associatives sont difficiles à interpréter. André Glory pensait que le carré était la représentation d'une ciste (GLORY, 1948), c'est-à-dire d'un petit coffre de dalles rocheuses à usage sépulcral. Henri Breuil voyait dans le signe scalariforme l'"axe du monde" (BREUIL, 1933/35), cette échelle dont beaucoup de mythologies expliquent l'existence pour aller de la terre au ciel. Cette explication, pour séduisante qu'elle soit et en quelque sorte conforme à notre hypothèse des deux niveaux sémantiques, n'est appuyée sur aucun agencement significatif des figures dans l'un et l'autre site.

#### IV. FREQUENTATION DU SANCTUAIRE

Les parois de Pierre Rousse portent peu de signes. Ceux-ci sont en apparence réalisés avec le même pigment. On n'observe aucun cas de superpositions. On ne peut donc déduire l'intensité

de fréquentation du site par l'ornementation de la paroi. Le contexte archéologique est à ce titre plus évocateur.

Le sondage au centre de l'abri lui-même n'a restitué, ni matériel, ni indice du passage de l'homme. La lentille blanchâtre entre les couches 1 et 2b correspond sans doute à des fumiers animaux, fumiers que l'on pourrait attribuer à des chamois aussi bien qu'à des moutons ou des chèvres. Une occupation humaine —au sens d'habitat— même ponctuelle, nous aurait d'ailleurs surpris car nous n'en connaissons aucun exemple à proximité immédiate des peintures dans le sud-est de la France. Une sépulture aurait pu, à la rigueur, s'y trouver.

Le matériel trouvé au pied du panneau B est intéressant.

La plupart des sites peints qui ont donné quelque mobilier archéologique sont attribuables à un Chalcolithique régional antérieur au Campaniforme. Les pratiques liées aux peintures se poursuivent toutefois jusqu'aux débuts de l'Age du Bronze comme le prouve la céramique retrouvée aux abris Perret (Blauvac, Vaucluse) (HAMEAU, 1989).

On observe cependant pour certains sites les indices matériels d'une "tradition chasséenne". L'abri n° 2 de Pierre Rouse est de ceux-là. La finition de la céramique, le débitage des lamelles à la pression sont deux traits culturels ordinairement attribués aux Chasséens. Nous n'en faisons pas des indices chronologiques qui donneraient une datation haute aux peintures de Pierre Rouse. Nous constatons simplement, une fois de plus, que les expressions artistiques du Chalcolithique ont leur genèse au Néolithique moyen.

L'aspect de la céramique et de la faune nous fait penser que le mobilier est resté quelque temps à l'air libre. Ce mobilier est très fragmenté et rares sont les recollages possibles. A l'exception d'un fragment de lame à réserve corticale, seules les lamelles de "plein-débitage" sont représentées. Les matériaux utilisés sont diversifiés. Il semble donc qu'il s'agisse d'un matériel apporté et non d'un matériel réalisé sur place. C'est un matériel qui a été piétiné comme nous l'indiquent les finés retouches, anarchiques et ponctuelles, relevées sur la plupart des pièces lithiques (PROST, 1988) et l'état d'esquilles allongées par lequel nous parvient la faune. Il est vrai que l'on pourrait assigner de tels faits à l'action mécanique d'enfouissement des vestiges. Les sédiments sont en effet remaniés et mêlés de pierres de différents modules. Parmi ces sédiments nous avons relevé des cendres et de rares et minuscules charbons de bois. Nous avons de fortes présomptions d'un lien entre ces matières organiques brûlées et le matériel d'autant que la faune et les pierres sorties du sondage ont manifestement subi l'action du feu.

Ce mobilier partiel n'est pas nécessairement le témoignage d'une mauvaise conservation des vestiges sur le site à la suite de leur abandon. La zone où nous les avons trouvés a fonctionné comme une fosse naturelle, délimitée et protégée par les gros blocs de l'éboulis. Le matériel n'a pu glisser sur la pente. En revanche, nous pourrions supposer qu'il s'agit d'objets dont la valeur votive n'exige pas qu'ils soient représentés dans leur intégralité. On peut imaginer que ces objets aient été brisés sur le site, en dehors de la zone ornée et donc de notre sondage, ou en tout autre lieu, et déposé au pied des peintures dans un état fragmentaire.

La petite perle, le fragment de quartz hyalin, la thématique des figures, l'orientation de l'abri, nous conduisent à la comparaison de ces restes mobiliers avec ceux que l'on met au jour dans les sépultures collectives contemporaines des peintures. Les lamelles et les éclats bruts, les lamelles et lames retouchées et manifestement utilisées mais souvent brisées et partielles, les récipients incomplets, sont autant de vestiges qui accompagnent les sépultures au même titre que les armatures de flèches, poignards et autres haches polies. Si les derniers peuvent être conçus comme des



outils quotidiens, voire de prestige, propres à singulariser l'individu et l'accompagner dans l'au-delà, les éclats bruts et les tessons céramiques lui sont d'une utilité moins évidente. Sont-ce les vestiges d'un rituel funéraire, les témoignages de pratiques que l'on réitère lors de chaque ensevelissement ? Il nous est impossible de répondre précisément à une telle interrogation par le seul mobilier de Pierre Rousse. Nous pouvons toutefois arguer d'un sens religieux à donner à ces vestiges partiels par la constatation de leur présence commune dans les sépultures et sur les sites ornés.

## BIBLIOGRAPHIE

- BREUIL, H. (1933/35): *Les Peintures schématiques de la Péninsule ibérique*. Paris, Imp. de Lagny, 4 vol.
- GLORY, A.; SANZ-MARTÍNEZ, J.; GEORGEOT, P. et NEUKIRCH, H. (1948): «Les Peintures de l'Âge du Métal en France méridionale». *Préhistoire*, X, pp. 7-135.
- HAMEAU, Ph. (1989): *Les Peintures Postglaciaires en Provence (inventaire, étude chronologique, stylistique et iconographique)*. Documents d'Archéologie Française, 22, Paris, 124 p.
- HAMEAU, Ph. et PACCARD, M. (1989): «Un nouveau témoin de l'art schématique postglaciaire : les abris Perret (Blauvac, Vaucluse)». *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 86/4, pp. 119-128.
- HAMEAU, Ph. (1991): «Las pinturas postglaciares del Sudeste de Francia». *Revista de Arqueología*, 127, pp. 26-37.
- HAMEAU, Ph. (1992): «Trois nouveaux jalons de l'art postglaciaire entre Provence et Dauphiné». *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 89/5, pp. 137-157.
- HAMEAU, Ph.; MENU, M.; POMIÉS, M.P. et WALTER, Ph. (1995): «Les peintures schématiques postglaciaires dans le sud-est de la France: analyses pigmentaires». *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, à paraître.
- HELMER, D. (1983): «Les faucilles et les gestes de la moisson». In M.C. CAUVIN, (ed.): *Traces d'utilisation sur les outils néolithiques du Proche Orient*. Table ronde C.N.R.S., 8-10 juin 1982, Travaux de la maison de l'Orient, 5, Maison de l'Orient, Lyon.
- PROST, D.C. (1988): «Essai d'étude sur les mécanismes d'enlèvement produits par les façons agricoles et le piétinement humain sur des silex expérimentaux». In S. BEYRIÈS (ed.): *Industries lithiques. Tracéologie et technologie. Vol. 2. Aspects méthodologiques*. B.A.R., 411, pp. 49-63.

## Note

Nous devons la découverte de ce site à nos amis Géraldine et Christian Lanthelme. Ont participé à l'intervention archéologique, M.Ch.Vaillant, A. Acovitsioti-Hameau, C. Chopin, S. Wallet, M. Delefosse et nous-mêmes. La municipalité de Beauregard-Baret a assuré notre hébergement. L'industrie lithique a été étudiée avec C. Chopin.

